Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole élémentaire
Paul Serelle

Circonscription
de Noisy-le-Grand

éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Affaire suivie par
Christophe Col
Directeur

Téléphone
01 45 92 44 57
Télécopie
01 45 92 44 57
Courriel
ce.0930667v@ac-creteil.fr

Horaires d'ouverture :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h20 à 11h30 et de 12h50 à 15h30

Ecole élémentaire Paul Serelle
15 rue Paul Serelle
93160 Noisy-le-Grand

Noisy-le-Grand, le mercredi 22 novembre 2017

Objet : **Compte-rendu du conseil d'école du 1er trimestre**

Le Conseil d'école s'est réuni le vendredi 17 novembre 2017 à 17h dans la salle des maîtres.

Étaient présents :
- *Mme Maafi, représentante de la commune de Noisy-le-grand ;*
- *Mmes Chaput, Cornier, Rouillon et M. Baron, Cormerais, Inacio, Novel, représentants élus des parents d'élèves de l'école élémentaire ;*
- *Mmes Caquelard, Dos Santos, Gaber, Keriven, Michel, Norre, Thomas, enseignantes de l'école élémentaire ;*
- *M. Col, directeur de l'école élémentaire ;*

Secrétaire de séance : *Mme Michel*

L'ordre du jour abordé est le suivant :

Conseil d'école de l'école élémentaire

Effectifs, structure et locaux
Rentrée 2017-2018
Il y a dans l'école 174 élèves. Il s'agit globalement du même effectif que les années précédentes. M. Col indique que le niveau CM2 contient 23 élèves seulement et que chaque niveau contient environ 35 élèves. Il faut donc s'attendre à un accroissement de l'effectif l'année prochaine et donc par conséquent des classes plus chargées ou une ouverture de classe.

Décloisonnements
Conformément au projet d'école, les enseignants ont souhaité mettre les compétences de chacun au profit du maximum d'élèves. C'est pourquoi ils ont organisé des décloisonnements en 2 groupes.
Les décloisonnements ont lieu en début d'après-midi et s'organisent ainsi :

- Au cycle 2, les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 décloisonnent entre elles: Mme Dos Santos enseigne le chant et la musique, Mme Gaber la découverte du monde sur le vivant, Mme Caquelard la découverte du monde sur le temps et l'espace et M. Col l'anglais.
- Au cycle 3, les classes de CE2/CM2, CM1 et CM1/CM2 Mme Thomas enseigne les arts plastiques et l'histoire de l'art, Mme Michel les sciences et Mme Keriven l'anglais.

Les classes du cycle 3 organisent également un regroupement des 3 classes pour former une chorale une fois par semaine.

Devoirs
Les parents d'élèves interpellent les enseignants à propos des devoirs donnés du jour au lendemain. Ils indiquent que cela n'est pas toujours facile en termes d'organisation pour les faire le soir même et cela se vérifie plus particulièrement pour les enfants fréquentant le centre de loisirs. Ces derniers n'ont pas toujours la possibilité d'aller les faire ou alors délibérément ils ne les font pas. Les enseignants précisent qu'ils adaptent leurs devoirs en fonction de la progression du jour et de l'organisation en classe. Les parents demandent également que les enfants qui n'ont pas fait leurs devoirs ne soient pas sanctionnés.

Cantine et centre de loisirs
Suite à quelques dysfonctionnements dans la surveillance et l'organisation, ces temps ont fait l'objet de modifications. La mairie a renforcé les équipes particulièrement pour la cantine mais au-delà des effectifs, les animateurs ont besoin d'une formation efficace.

Les parents d'élèves se plaignent de la fermeture du groupe scolaire durant le temps de cantine le jeudi 16 novembre. Il n'y avait ni repas froid ni surveillance dans la cour. Les parents proposent que la mairie accepte les pique-niques dans la cour dans ces cas extrêmes, d'autant plus que les animateurs n'étaient pas grévistes.

Numérique à l'école & Informatisation
L'équipe pédagogique détaille les difficultés rencontrées avec le développement du numérique :

- Coupure internet régulière dans l'école
- Photocopieuse, fichier des élèves (ONDE-ex base élèves) et mail indisponibles lorsque la connexion internet est coupée
- Téléphone par internet indisponible ou inaudible (nombreuses coupures) car connexion lente

Les licences numériques ont été livrées avec retard. Certaines familles ont eu quelques difficultés d'installation. Les enseignants ont remarqué quelques modifications entre le livre papier et le livre électronique. Globalement les parents s'interrogent sur les bénéfices des manuels scolaires sur la tablette particulièrement pour les élèves de CE1 et CE2. Les licences pourraient être réservées uniquement pour les élèves de CM1 et CM2. M. Col indique que le bénéfice est d'abord d'avoir des cartables moins lourds mais que les familles peuvent également acheter un 2ème livre d'occasion si elles le souhaitent. Il demande aux parents de réfléchir et de se positionner lors du 2ème conseil d'école sur les licences informatiques.

Rythmes scolaires
La mairie consulte en ce moment les familles et les enseignants sur les rythmes scolaires (semaine de 4 jours ou 4 jours et demi). A la demande des parents, les enseignants indiquent leur préférence. Ils sont tous favorables à un retour à la semaine de 4 jours. A l'issue de la consultation, Mme le Maire donnera sa position en s'appuyant sur les résultats de la consultation. Le conseil d'école se réunira exceptionnellement le vendredi 12 janvier pour donner un avis consultatif sur le choix de Mme le Maire.

Règlement de l'école
Le règlement de l'école est inchangé cette année et est voté à l'unanimité.

Réaménagement de l'école
Parents et enseignants attendent toujours des solutions concrètes concernant un réaménagement de l'école. Mme Maafi n'a aucune annonce à faire. Lors de la réunion du 13 décembre 2016 avec Mme Huret, cette dernière avait demandé une année pour étudier le dossier et revenir avec des solutions. Parents et enseignants vont relancer Mme Huret afin de connaitre les propositions de réaménagement de l'école.

Une solution temporaire a été trouvée afin de garantir au médecin scolaire et au psychologue scolaire un local spécifique avec la discrétion nécessaire.

Projet divers

Classe d'environnement
La classe de CP/CE1 partira à Epineau les Voves du 6 au 13 avril 2018 en classe découverte équitation. L'équipe pédagogique et les parents d'élèves remercient la mairie pour le financement et l'organisation de ce projet.

Travaux & Sécurité

Travaux
M. Col détaille rapidement les travaux demandés.
Parents et enseignants insistent particulièrement sur les travaux concernant la sécurité. Les priorités sont :
- la pose d'un système de sécurité satisfaisant
- le réaménagement de l'école
- la création d'une salle de sport
- le réfection des peintures
- …

Chauffage
Les enseignants indiquent que le chauffage est mis trop tardivement. La température avant les vacances de la Toussaint était particulièrement basse. Les enseignants apportent des convecteurs pour chauffer leur classe et demandent à la mairie de réagir plus rapidement. Les parents d'élèves demandent à être immédiatement prévenus afin de faire pression en mairie dès que cela est nécessaire.

Mobilier
Le mobilier de l'école a fait l'objet d'une visite de la mairie. Quelques meubles vont être changés, d'autres réparés.

Abords de l'école
Les parents d'élèves indiquent que les voitures roulent à vive allure aux alentours de l'école et demandent toujours un plan de sécurisation et la pose de ralentisseurs

Sécurité
Le PPMS (Projet Particulier de Mise en Sécurité)l reste inchangé. Un exercice alerte intrusion aura lieu prochainement. Les parents seront informés de la date de l'exercice dans le cahier de correspondance.

Le système d'alerte avec la corne de brume reste inadapté, désuet voire totalement inefficace. Les enseignants ont choisi de remplacer la corne brume par des coups de sifflets répétés. Ils précisent également qu'ils ne disposent pas des clés pour fermer les portes des classes. Parents et enseignants demandent à la mairie d'étudier le problème avec sérieux en remplaçant le système d'alerte actuel par un système plus opérationnel. M. Col a transmis lors de la visite de recensement des travaux 2016 un exemple de système d'alerte à M. Moutard. Mme Maafi indique qu'une expérimentation dans une école est en cours.

Fêtes & Coopérative

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves organiseront un marché de Noël le vendredi 15 décembre. Les modalités d'organisation et de contrôle à l'entrée du marché restent identiques à celles de l'année dernière. Cette année, le marché de Noël aura lieu dans la cour de l'école maternelle. Enseignants et parents invitent Mme Maafi, Mme Huret et Mme la Maire à se joindre à la fête.

Le compte en banque de la coopérative scolaire est crédité de 2988 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

La secrétaire de séance, Le directeur,

Copie transmise à :

- Madame l'inspectrice de l'Éducation nationale
- Madame la Maire de Noisy-le-Grand
- Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et messieurs les membres de l'équipe enseignante